

Changement d'assurance & conservation du bonus

Par LucetteBzh, le 20/02/2013 à 15:17

Bonjour,

Je voudrais changer d'assurance car je vais m'acheter ma 1ère voiture. Hors mon assurance actuelle me dit qu'en partant de chez je vais perdre mon bonus de 0.80 car je n'ai jamais été assuré comme conducteur principal mais comme conducteur secondaire depuis 4 ans et donc je ne peux figurer sur le relevé d'information.

J'aimerais comprendre pourquoi et leur apporter une preuve du contraire.

Dans l'attente d'une réponse!

Merci

LucetteBzh

Par chaber, le 20/02/2013 à 19:06

bonjour

Qu'appelez-vous conducteur secondaire?

Etiez-vous expressément désignée dans le contrat?